

### En introduction

Les réseaux d'épidémiologie-surveillance (ES) ont pour objectif de suivre l'évolution des populations d'organismes nuisibles des végétaux afin d'optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires grâce, notamment, à la publication d'alertes (Cf. BSV N°00).

En Guadeloupe, les filières de diversification végétale regroupent l'arboriculture fruitière, les cultures vivrières et maraîchères.

La plupart des réseaux de cette filière sont en cours de mise en place. Néanmoins, certaines données d'observation sont déjà disponibles et présentées dans ce numéro du BSV. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

### Dans ce Numéro

<b>Les Données Climatiques</b>	<b>1</b>
<b>Les Réseaux d'Epidémiologie-Surveillance</b>	<b>2</b>
Les réseaux de l'arboriculture fruitière	2
▪ <i>Anastrepha obliqua</i> (mouche des fruits)	2
▪ Réseaux futurs	5
Les réseaux des cultures vivrières	6
Les réseaux des cultures maraîchères	7
<b>Nous contacter</b>	<b>8</b>

## Les Données Climatiques :

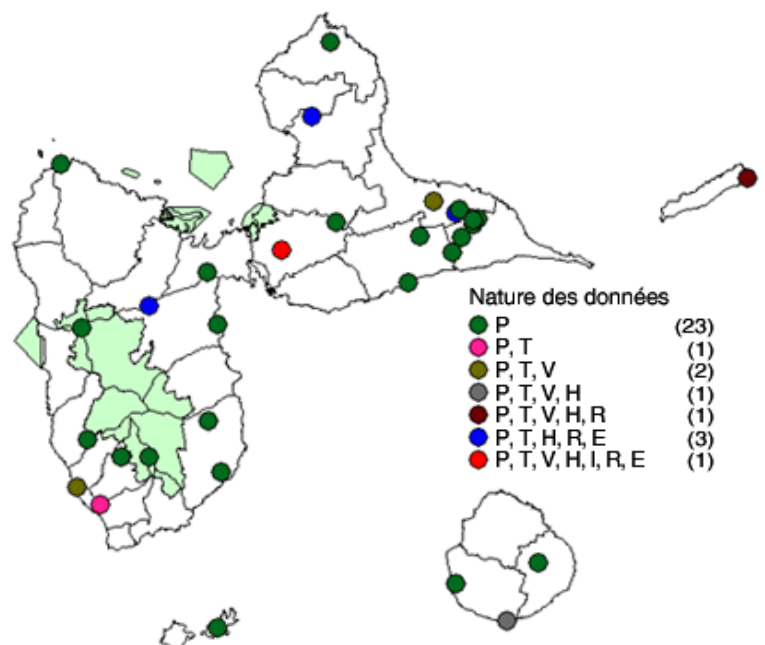
L'acquisition de données climatiques est indispensable à la mise en place d'un dispositif d'épidémiologie-surveillance, notamment pour la compréhension des facteurs qui agissent sur la dynamique des populations d'organismes nuisibles aux végétaux. En effet, l'existence d'une relation entre la variation d'un ou de plusieurs facteurs climatiques et la dynamique des populations d'un bio-agresseur facilite la publication d'alertes phytosanitaires.

Le réseau de Guadeloupe comporte 32 stations réparties dans 20 communes, y compris à la Désirade, aux Saintes et à Marie-Galante (voir Figure ci-contre).

Il s'agit essentiellement de données de pluviométrie journalière (P) avec, pour certaines stations, des données de température (T), d'humidité relative (H), de vitesse du vent (V), de durée d'insolation (I), de rayonnement global (R), et d'évapotranspiration (E).

### Le Réseau de Guadeloupe

Source des Données : Météo France Guadeloupe  
Site : <http://www.meteo.gp>



**Figure 1.** Réseau de stations climatiques de Guadeloupe.

**Responsable de la rédaction :** Patrice Champoiseau – Mél. : [pchampoiseau.fredon971@orange.fr](mailto:pchampoiseau.fredon971@orange.fr)

**FREDON Guadeloupe** – Jardin d'Essais – BP 180 – 97182 ABYMES CEDEX – Tél. : 0590 23 93 34, Fax : 0590 28 54 07

**Comité de rédaction :** J.-H. Daugrois – F. Grossard – S. Guyader – M. Hery – K. Lombion – J. Osseux

# Les Réseaux d'Epidémio-Surveillance

Suivi de l'évolution des organismes nuisibles

## Les Réseaux de l'Arboriculture Fruitière

Il existe pour cette filière un réseau de surveillance actif depuis *Décembre 2007*, le réseau de suivi de la **mouche des fruits *Anastrepha obliqua***, présente en Guadeloupe. Pour cette filière, 5 organismes nuisibles (ON) supplémentaires vont faire l'objet d'un suivi épidémiologique (Cf. liste ci-dessous). Les réseaux de suivi de l'arboriculture fruitière sont en cours de mise en place conformément au dispositif du plan ECOPHYTO2018. Ce réseau est piloté par la FREDON Guadeloupe (pour *A. obliqua*) et l'ASSOFWI (pour les autres ON).

### Le Réseau de Suivi d'*Anastrepha obliqua* (AOB)

#### Description du réseau :

Tableau 1. Description du réseau de suivi d'*Anastrepha obliqua* en Guadeloupe.

Organisme suivi	<i>Anastrepha obliqua</i> <sup>1</sup>
Nombre de parcelles suivies (en Janvier 2011)	9
Type et nature des sites	Vergers et/ou arbres isolés (sites fixes <sup>1</sup> )
Nature des observations	Piégeage des adultes
Fréquence des observations	Toutes les 3 semaines
<b>Indicateur</b>	<b>Nombre d'adultes piégés</b>

<sup>1</sup> Une fiche de description de l'organisme nuisible sera publiée ultérieurement.

<sup>2</sup> Par opposition aux sites flottants. Pour les sites fixes se sont les mêmes parcelles qui sont suivies au cours du temps.

#### Localisation des sites :

Les localisations approximatives et les types de sites du réseau de suivi AOB sont présentées sur la Figure ci-contre.

Sur chaque site, 1 piège de type 'humide' est mis en place (Cf. tableau 2 Page 3).

Identification des parcelles :

- AbA = Abymes Aéroport
- AbM = Abymes Manlius
- CaC = Capesterre Clarac
- GoM = Gosier Marina
- Pc = Petit-Canal
- PnP = Pointe-Noire Pradel
- RsM = Rivière Sens Marina
- SfM = St-François Marina
- SrS = Ste-Rose Siar

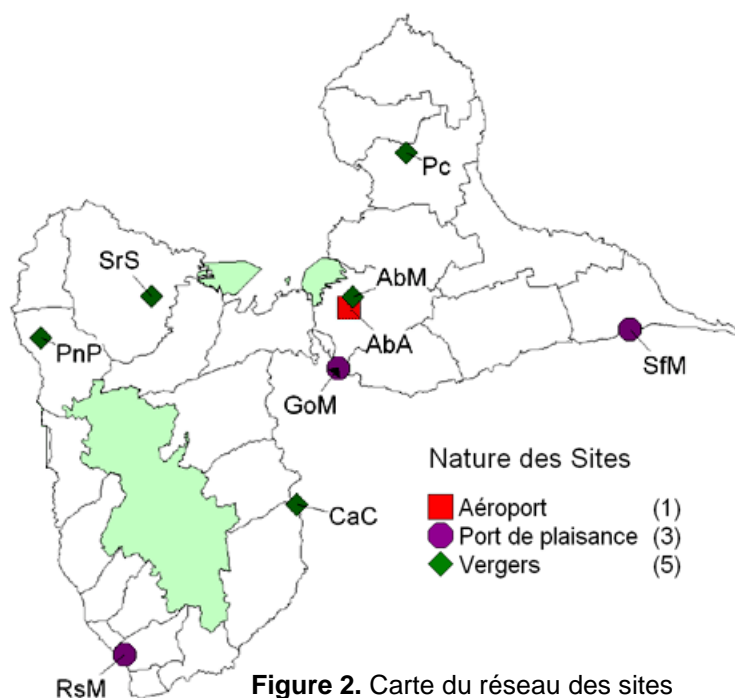


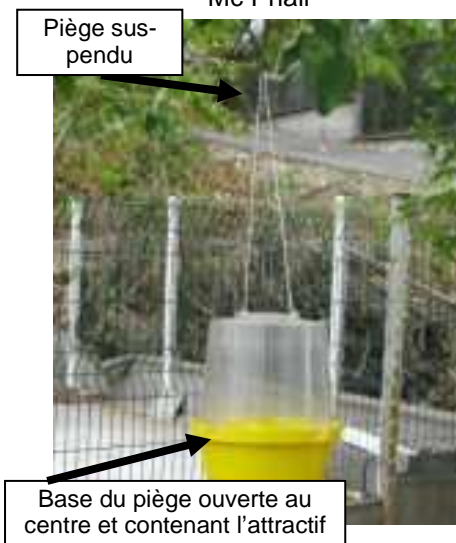
Figure 2. Carte du réseau des sites de suivi d'*Anastrepha obliqua* (mouche des fruits) en Guadeloupe.

▪ **Nature et mode d'observations :**

La surveillance d'*Anastrepha obliqua* en Guadeloupe est réalisée grâce à un réseau de pièges installés sur tout le territoire. Ces pièges "humide" de type McPhail utilisent un hydrolysate de protéine comme substance attractive (Voir Photo ci-contre).

Les observations sont réalisées toutes les 3 semaines. A chaque semaine d'observation, l'ensemble des pièges du réseau est observé, les comptages effectués et l'attractif remplacé si nécessaire. Il faut 2 jours pour réaliser l'ensemble des observations.

Photo 1. Piège humide de type "Mc Phail"



▪ **Indicateur :**

L'indicateur suivi est le nombre d'adultes par piège et par site à chaque observation.

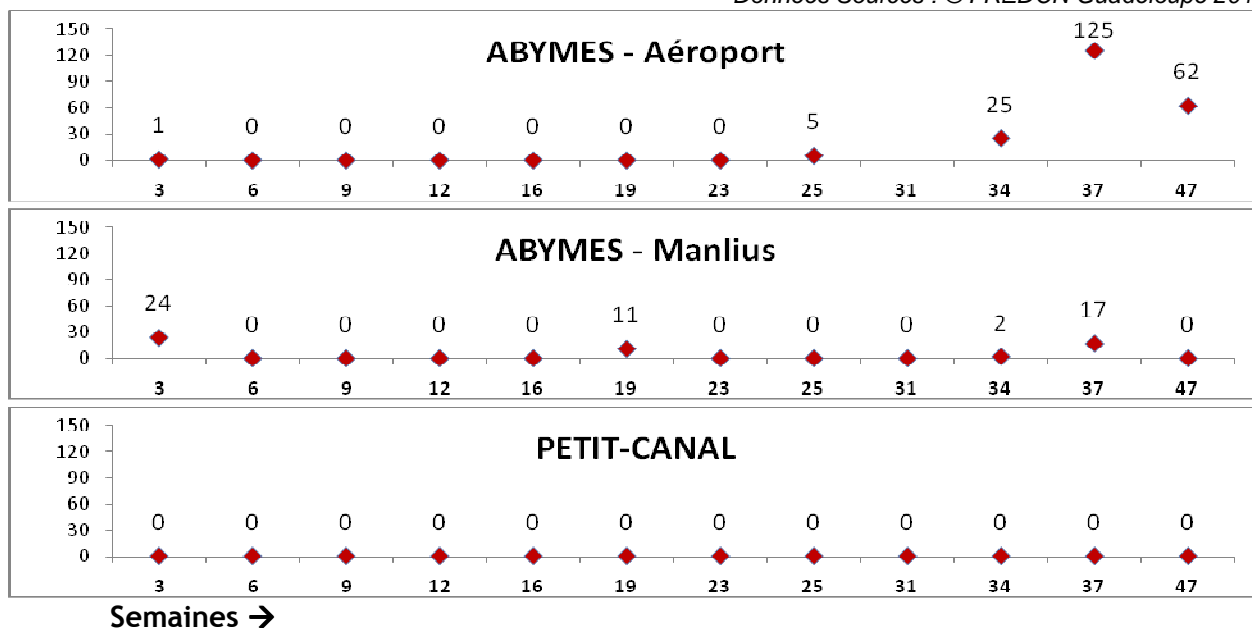
Pour en savoir plus sur le réseau AOB, contacter L. Aurela à la FREDON Guadeloupe:  
Mél. : aurela.fredon971@orange.fr

▪ **Résultat des observations :**

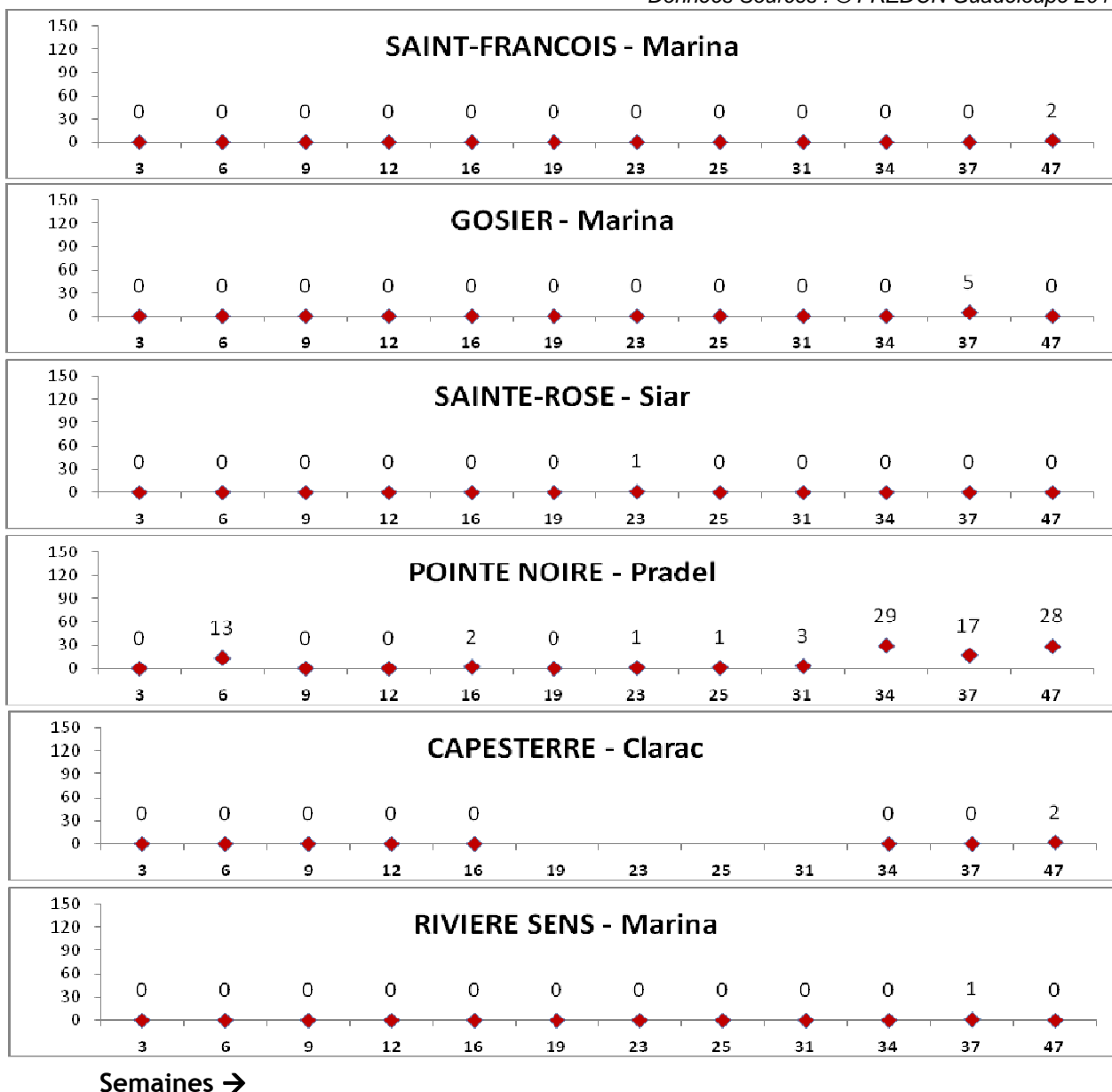
Le nombre de mouches *A. obliqua* par piège est donné pour chacun des sites de prélèvement et par semaine de prélèvement.

**NOTE :** les données présentées sont les données de l'année 2010. Les premiers prélèvements de l'année 2011 sont prévus en février.

Données Sources : © FREDON Guadeloupe 2011



Données Sources : © FREDON Guadeloupe 2011



Aux sites pour lesquels le nombre de mouches de l'espèce *A. obliqua* capturées ont été les plus élevés (Abymes aéroport, Abymes Manlius, et Pointe-Noire), la grande majorité des mouches capturées l'ont été à partir du **mois d'août** (semaine 34) et jusqu'en fin Novembre, avec les premiers piégeages au tout début du mois de Juin (semaine 23). Pour une grande majorité de sites, très peu (<5) voire aucune mouche n'a été capturée, et ce parfois en raison de la localisation des sites hors zone de production végétale. Au regard de ses données, une modification de la localisation de certains sites pourra être envisagée.

Il est intéressant de noter qu'au site de Petit-Canal qui se situe dans une zone de production d'agrumes, aucune mouche n'a été capturée. Une analyse comparative plus détaillée prenant en compte les conditions agro-environnementales de la zone de suivi par rapport aux autres zones

### ■ Animateurs filière :

L'animateur titulaire désigné pour l'arboriculture fruitière est Mlle. Julie MAILLOUX (ASSOFWI).

Pour en savoir plus sur les réseaux en arboriculture fruitière, contacter J. Mailloux à l'ASSOFWI:  
Mél. : mailloux.assofwi@yahoo.fr

### ■ Liste des organismes nuisibles :

**Tableau 10.** Liste des organismes nuisibles de l'arboriculture fruitière en Guadeloupe suivis dans le cadre du dispositif régional d'épidémiologie-surveillance<sup>1</sup>.

Maladie ou Ravageur/Vecteur	Agent responsable ou Désignation (virus)	Type d'ON
Mouche des fruits	<i>Anastrepha obliqua</i>	Insecte
'Citrus greening'	<i>Liberobacter spp.</i>	Bactérie
Psylles	<i>Diaphorina citri</i>	Insecte
Chancre citrique	<i>Xanthomonas axonopodis pv. citri</i>	Bactérie
Charançon des agrumes	<i>Diaprepes spp. (D. abbreviatus, famelicus et marginatus)</i>	Insecte

<sup>1</sup> Liste des organismes nuisibles validés lors du CRES de Février 2010. Des fiches de description des organismes nuisibles seront publiées ultérieurement.

### ■ Résultat des observations:

Les premières données d'observation pour ce réseau sont attendues au premier trimestre 2011. La localisation des sites de suivi ainsi que les protocoles harmonisés seront présentés lors de la publication des premières données.

Les réseaux de suivi des cultures vivrières sont en cours de mise en place conformément au dispositif du plan ECOPHYTO2018. Pour cette filière, 2 organismes nuisibles feront l'objet d'un suivi épidémiologique (Cf. liste ci-dessous). Ce réseau est piloté par la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe et la SICACFEL.

### ■ Animateurs filière :

Les animateurs désignés pour le suivi des cultures vivrières sont M. Yann ALEXANDRINE (Chambre d'Agriculture ; titulaire), M. Julian OSSEUX (Chambre d'Agriculture ; suppléant) et M. Charles-Guillaume LECLERE (SICACFEL, titulaire).

### ■ Formation :

Dans le cadre du plan ECOPHYTO2018, une formation à la reconnaissance et à l'identification de l'antracnose de l'igname et du charançon de la patate douce est prévue à l'INRA de Duclos dans le courant du mois d'Avril.

### ■ Liste des organismes nuisibles :

**Tableau 11.** Liste des organismes nuisibles des cultures vivrières suivis dans le cadre du dispositif régional d'épidémiologie-surveillance<sup>1</sup>.

Culture	Maladie ou Ravageur/Vecteur	Agent responsable ou Désignation (virus)	Type d'ON
Igname	Antracnose	<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>	Champignon
Patate douce	Charançon	<i>Cylas formicarius</i>	Insecte

<sup>1</sup> Liste des organismes nuisibles validés lors du CRES de Février 2010. Des fiches de description des organismes nuisibles seront publiées ultérieurement.

### ■ Résultat des observations:

Les premières données d'observation pour ce réseau sont attendues au premier semestre 2011. La localisation des sites de suivi ainsi que les protocoles harmonisés seront présentés lors de la publication des premières données.

**Pour en savoir plus sur les réseaux des cultures vivrières, contacter J. Osseux à la Chambre d'Agriculture:**

Mél. : [osseux.j@wanadoo.fr](mailto:osseux.j@wanadoo.fr)

Les réseaux de suivi des cultures maraîchères sont en cours de mise en place conformément au dispositif du plan ECOPHYTO2018. Pour cette filière, 5 organismes nuisibles feront l'objet d'un suivi épidémiologique (Cf. liste ci-dessous). Ce réseau est piloté par la SICACFEL.

### ■ **Animateurs filière :**

L'animateur désigné pour le suivi des cultures maraîchères est M. Charles-Guillaume LECLERE (SICACFEL, titulaire).

### ■ **Formations :**

Dans le cadre du plan ECOPHYTO2018, des formations de reconnaissance des organismes nuisibles listés dans le tableau ci-dessous seront dispensées dans le courant du premier semestre.

### ■ **Liste des organismes nuisibles :**

**Tableau 12.** Liste des organismes nuisibles des cultures maraîchères suivis dans le cadre du dispositif régional d'épidémio-surveillance<sup>1</sup>.

<b>Culture</b>	<b>Maladie ou Ravageur/Vecteur</b>	<b>Agent responsable ou Désignation (virus)</b>	<b>Type d'ON</b>
Tomate	Flétrissement bactérien	<i>Ralstonia solanacearum</i> race 1	Bactérie
Tomate	Tâche bactérienne	<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>vesicatoria</i>	Bactérie
Cucurbitacées	Oïdium	<i>Erysiphe cichoracearum</i>	Champignon
Tomate, laitue, cucurbitacées	Mouches mineuses	<i>Liriomyza trifolii</i> et <i>L. sativae</i>	Insecte
Pastèque, melon, laitue	Thrips	<i>Thrips palmi</i> et <i>Frankliniella occidentalis</i>	Insecte

<sup>1</sup> Liste des organismes nuisibles validés lors du CRES de Février 2010. Des fiches de description des organismes nuisibles seront publiées ultérieurement.

### ■ **Résultat des observations:**

Les premières données d'observation pour ce réseau sont attendues au premier semestre 2011. La localisation des sites de suivi ainsi que les protocoles harmonisés seront présentés lors de la publication des premières données.

**Pour en savoir plus sur les réseaux des cultures maraîchères, contacter C.-G. Leclere à la SICACFEL:**  
Mél. : [lecleresicacfel@orange.fr](mailto:lecleresicacfel@orange.fr)

---

# Nous Contacter

Les partenaires du dispositif régional d'épidémiologie-surveillance

---

## **ASSOFWI**

Animation de filière

Le Bouchu, 97119 Vieux-Habitants

Tél. : 0590 98 37 60

## **Chambre d'Agriculture**

Pilote du projet et animation de filière

Espace Régional Agricole de Convenance, 97122

Baie-Mahault, BP 35

Tél. : 0590 25 17 17

## **CTCS Guadeloupe**

Animation de filière

Morne l'Épingle Providence, 97182 Abyes, BP 225

Tél. : 0590 82 94 70

## **DAAF/SA/SPAVE**

Pilote du projet

Jardin d'Essais, 97182 Abyes cedex, BP 180

Tél. : 0590 82 03 23

## **Fredon Guadeloupe**

Animation inter-filières, administration base de données et rédaction du BSV

Jardin d'Essais, 97182 Abyes cedex, BP 180

Tél. : 0590 23 93 34

## **IGUAFLHOR**

Animation de filière

Rond-point Destrellan, 97122 Baie-Mahault

Tél. : 0590 98 56 33

## **SICACFEL**

Animation de filière

BP 215, Demeuille, 97118 Saint-François

Tél. : 0590 91 18 72

## **SICA LPG / SERVIPROBAN**

Animation de filière

Desmarais, 97100 Basse-Terre, BP 364

Tél. : 0590 99 29 81

### Liste des sigles et abréviations utiles:

**APCA** : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

**BSV** : Bulletin de Santé du Végétal

**CIRAD** : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

**CNES** : Comité National d'Epidémiologie-surveillance

**CRES** : Comité Régional d'Epidémiologie-surveillance

**CTCS** : Centre Technique de la Canne-à-sucre

**DAAF** : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

**FNLON** : Fédération Nationale de Lutte contre les Organismes Nuisibles

**FREDON** : Fédération Régionale de Lutte contre les Organismes Nuisibles

**IGUACANNE** : Interprofession GUAdelou-péenne de la canne-à-sucre

**IGUAFLHOR** : Interprofession GUAdelou-péenne des Fruits, des Légumes et de l'HORTiculture

**INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique

**LDA** : Laboratoire Départemental d'Analyses

**LNPV** : Laboratoire National de la Protection des Végétaux

**LPG** : Les Producteurs de Guadeloupe

**ON** : Organismes Nuisibles

**SA** : Service de l'Alimentation

**SERVIPROBAN** : SERvice de la PROfession BANnanière

**SICA** : Société d'Intérêt Collectif Agricole

**SPAVE** : Santé et Protection des Animaux, des Végétaux et de l'Environnement.

**UAG** : Université des Antilles et de la Guyane

**UIPP** : Union des Industries de la Protection des Plantes